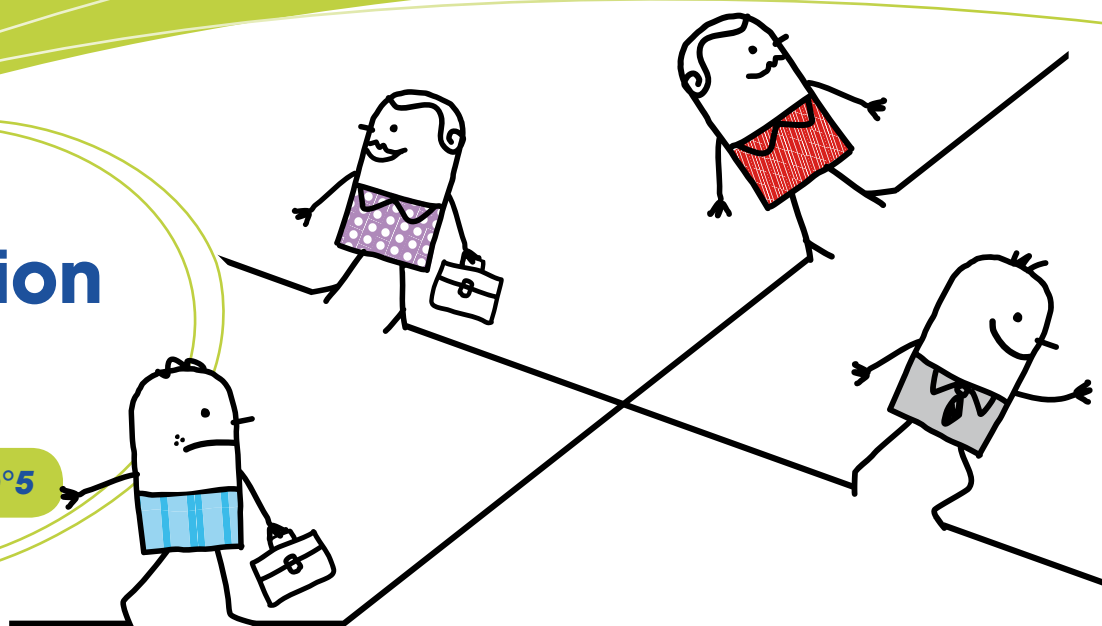




Orientation scolaire

Note de synthèse n°5



Edito

François FONDARD
Président de l'UNAF

En 2012, l'UNAF a activement participé au débat national sur la « Refondation de l'école ». Les échanges portaient sur de nombreux aspects de l'École mais le débat médiatique s'est focalisé sur quelques-uns, primordiaux il est vrai, comme celui des rythmes scolaires. D'autres aspects, comme l'orientation scolaire, sont beaucoup moins médiatisés alors qu'ils concernent tout autant les familles, enfants comme parents.

L'orientation influence l'avenir professionnel et personnel

L'orientation est l'ensemble des choix d'une filière d'étude dans laquelle une personne peut s'insérer en fonction de son projet professionnel et de sa personnalité. Elle contribue fortement à déterminer l'avenir scolaire de l'enfant, elle influence significativement sa future vie professionnelle et donc personnelle. Or, dans ce parcours de l'orientation, les principaux protagonistes (enfant, parents et proches) se sentent bien souvent isolés et démunis.

En 2009, suite aux nombreuses interrogations et inquiétudes des familles relayées par notre réseau associatif, l'UNAF a engagé une étude qualitative intitulée « L'orientation scolaire vécue par les jeunes et par leurs parents ». Cette étude nous a permis de répondre à de nombreuses questions. Afin de connaître plus finement la nature des difficultés rencontrées, nous avons lancé une enquête quantitative complémentaire sur la base d'échantillons représentatifs de parents. Elle a été menée tant au niveau national qu'au niveau local (19 départements avec, au total, près de 7000 familles interrogées).

L'orientation : une question familiale

Quelle est l'implication des familles ? Comment accompagnent-elles leur(s) enfant(s) ? Quels sont les freins rencontrés ? L'information est-elle disponible ? Les dispositifs et les formations sont-ils lisibles ? Voici les principaux aspects de l'orientation qui ont été abordés dans cette enquête. Les analyses ont permis de dépasser les simples moyennes pour distinguer les spécificités locales et familiales, relatives à la profession ou au niveau scolaire des parents notamment. Il en ressort que le processus actuel d'orientation contribue à la reproduction des inégalités familiales et sociales.

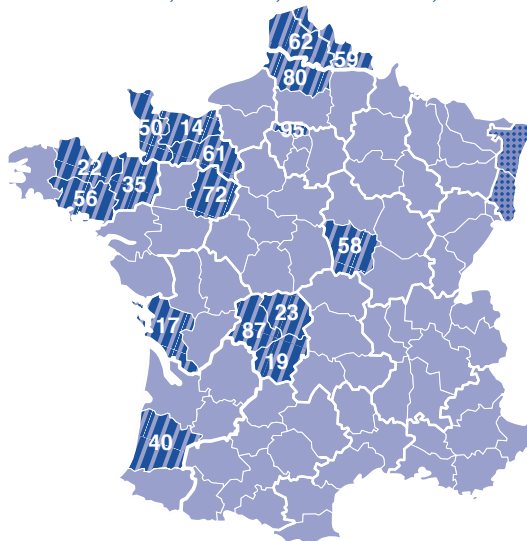
Il appartient aux politiques publiques d'orientation de répondre à ce défi : offrir à tous les enfants les moyens de choisir et de construire eux-mêmes leur avenir.

Cette enquête repose sur un échantillon de 3 000 adresses sélectionnées aléatoirement parmi des ménages allocataires de la CNAF vivant sur l'ensemble du territoire français métropolitain, et ayant un enfant « benjamin » âgé au minimum de 11 ans, donc susceptible d'être confronté à des choix d'orientation.

Sur les 3 000 courriers envoyés, 287 ménages ont répondu. Toutes les familles répondantes ont finalement un « benjamin » âgé de 13 ans ou plus.

La présente synthèse compare les données nationales aux extrêmes départementaux. Les parenthèses indiquent tout d'abord la proportion nationale, ensuite le département ou la région qui obtient la proportion minimale et le département ou la région qui obtient la proportion maximale.

-  Enquête nationale (UNAF)
-  Enquête régionale (URAF Alsace)
-  Enquêtes départementales (UDAF : Calvados 14, Charente-Maritime 17, Corrèze 19, Côtes-d'Armor 22, Creuse 23, Ile-et-Vilaine 35, Landes 40, Manche 50, Morbihan 56, Nièvre 58, Nord 59, Orne 61, Pas-de-Calais 62, Sarthe 72, Somme 80, Haute-Vienne 87, Val-d'Oise 95)



Introduction

Selon l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des étudiants) menée par l'OCDE, les performances du système d'éducation français se situent dans la moyenne des pays de l'OCDE, mais les inégalités de réussite y sont plus marquées. C'est le cas notamment des inégalités induites par le milieu social d'origine : en France, relativement à un enfant de milieu favorisé, un enfant de milieu défavorisé a une probabilité quatre fois supérieure d'être un élève en difficultés, alors qu'elle n'est « que » de trois fois plus, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

L'orientation joue un rôle important dans ces inégalités. Selon Marie Duru-Bellat, « Les recherches européennes montrent depuis 30 ans que dans les inégalités sociales de carrières scolaires, les inégalités de choix et d'orientation pèsent autant que les inégalités de réussite ». En France notamment, « les élèves devraient connaître les destinées scolaires correspondant à leur niveau académique ». Or, « à réussite identique (donc à mérite identique), celles-ci divergent très largement ». Autrement dit, aux inégalités de réussite s'ajoutent des inégalités de choix d'orientation et de filières.

De nombreux éléments peuvent expliquer cette inégalité. La comparaison internationale s'avère ici encore une fois très utile. Des enquêtes dévoilent par exemple une spécificité française qui a beaucoup de répercussions sur le choix d'orientation des élèves et sur les stratégies élaborées par les parents : la prépondérance des mathématiques. Dans notre pays, les résultats obtenus dans cette discipline peuvent être plus décisifs en terme d'orientation mais également de sélection que dans les autres pays. La peur de l'échec en mathématiques engendre pression, inquiétude et stress, non seulement pour l'élève mais aussi pour ses parents. D'autres études ont montré que la perception

des diplômes n'était pas la même suivant l'origine sociale de la famille. Les familles populaires ont tendance à souhaiter un diplôme moins élevé pour leurs enfants que les familles de cadres. La crispation sur l'orientation s'est également accrue face à un marché de l'emploi dans lequel les jeunes ont du mal à s'insérer. En effet, le territoire et le marché de l'emploi local influencent le choix des familles. Enfin, la plupart des études convergent sur un constat : l'orientation est trop souvent « subie » et non « choisie » (par exemple 4 collégiens sur 10 considèrent qu'ils n'ont pas été orientés vers la filière de leur choix¹). La raison est double : d'une part parce que la filière professionnelle, bien qu'elle soit adaptée à certains profils, a toujours une image négative auprès de certaines familles voire des enseignants au collège ; d'autre part, parce qu'un jeune n'est pas toujours assuré d'avoir une place dans la formation demandée, même s'il a toutes les capacités pour la suivre. Il n'y a pas toujours adéquation entre les vœux des jeunes et l'offre de formation.

Ainsi, dans une note intitulée « Choix d'orientation et logiques institutionnelles »² le CEREQ identifie plusieurs facteurs qui influent sur la construction des cursus scolaires des jeunes et, de ce fait sur leur condition d'entrée dans la vie active : les performances scolaires fortement influencées par le capital social et culturel de la famille, les comportements des familles et leurs aspirations (attachement à telle formation, manque de ressources pour faire les bons choix et s'y tenir...), et l'éventail de l'offre de formation de proximité. Cependant, cette note conclut sur un constat positif : « En dépit de ces trois sources d'influence, on observe une certaine ténacité des projets des jeunes qui survivent à des détournements ou rejets de la part des instances éducatives ». « Être quelqu'un, c'est construire un passé,

valoriser le temps présent et organiser des projets »³. L'orientation ne peut être vécue comme une fatalité ponctuelle imposée. Elle est l'ensemble des choix d'une filière d'étude dans laquelle une personne peut s'insérer en fonction de son projet professionnel et de sa personnalité. Elle est un processus, car elle s'inscrit dans le temps et résulte d'une succession de choix jalonnant les parcours de formation. Tout au long de ce parcours, l'accès à l'information sur les filières et les débouchés est crucial. Il contribue à une liberté de choix.

Or, faire un choix adapté et éclairé nécessite un investissement en temps et en énergie, ressources dont les enfants et leurs familles ne disposent pas tous de la même façon. De fortes inégalités subsistent et influencent donc leurs parcours d'orientation.

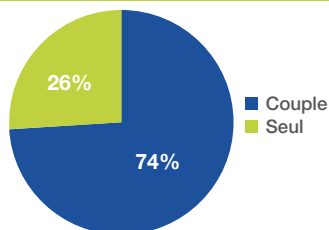
Plusieurs méthodes et outils sont mis à la disposition des jeunes pour les aider à choisir l'orientation la plus adaptée à leur profil et à leurs aspirations. Dès le collège et jusqu'à l'enseignement supérieur, les jeunes bénéficient d'un service public de l'orientation, dispensé par des conseillers en orientation. De même, plusieurs organismes sont missionnés pour les informer et pour les accompagner dans leur démarche.

C'est dans ce contexte que l'UNAF a choisi d'interroger les familles sur l'orientation scolaire de leur(s) enfant(s). Quelle est l'implication des familles ? Comment accompagnent-elles leur(s) enfant(s) ? Quels sont les freins rencontrés ? L'information est-elle disponible ? Les dispositifs et les formations sont-ils lisibles ? Voici les principaux aspects de l'orientation abordés dans cette enquête.

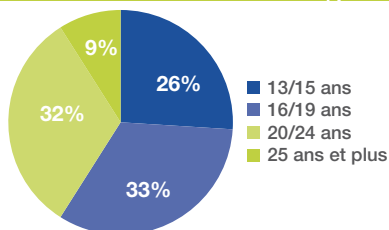
¹ Marie Duru-Bellat, « Inégalités sociales face à l'orientation : le rôle de l'école », Observatoire des inégalités, article 955, 27 novembre 2008 • ² Marie Duru-Bellat, Ibid • ³ MEN-DEP, Education et formation, n° 72, 2005 • ⁴ Cereq note Emploi – Formation n° 32 – Août 2008 – Gérard Boudesseul, Yvette Grelet • ⁵ Pierre Tap, Identité individuelle et personnalisation, Privat, 1986, p. 8.

COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON NATIONAL

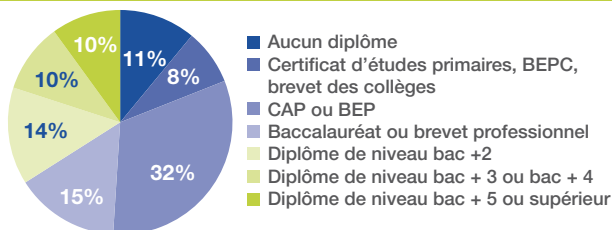
Type de famille



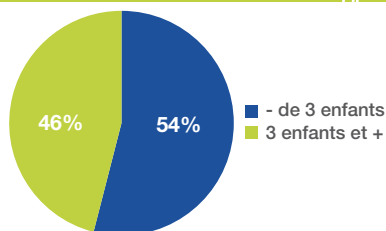
Age du premier enfant



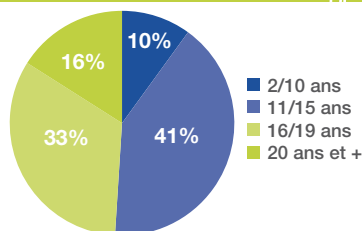
Niveau du plus haut diplôme obtenu par la personne de référence



Nombre d'enfants



Age du deuxième enfant



Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence



Représentation du parcours de l'orientation scolaire

Qu'est-ce qu'une orientation scolaire réussie ?

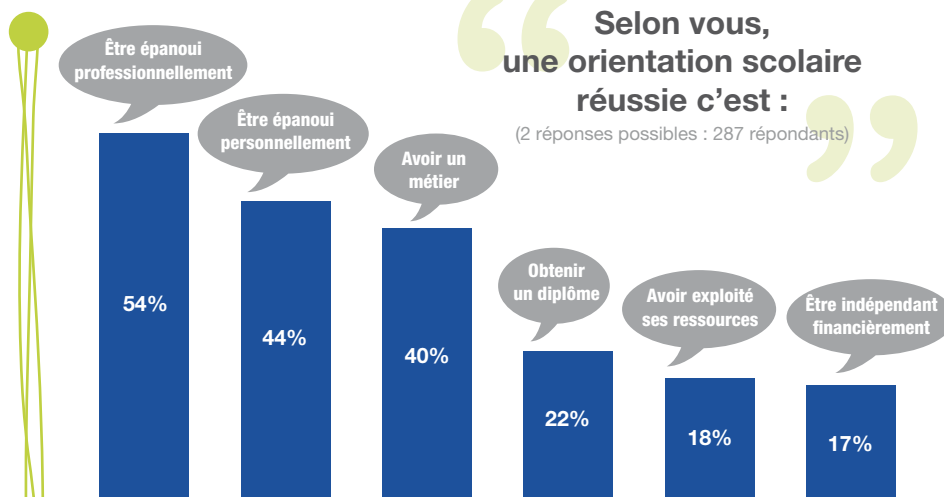
Pour la moitié des parents répondants, une orientation scolaire est réussie si elle permet à leur enfant d'être épanoui professionnellement (54 % ; 57 % Ile-et-Vilaine et 43 % Nièvre) et personnellement (44 % ; 51 % Calvados et 36 % Pas-de-Calais), d'avoir un métier (40 % ; 51 % Pas-de-Calais et 34 % Ile-et-Vilaine) et/ou d'obtenir un diplôme (22 % ; 34 % Nord et 16 % Landes). Quant à l'exploitation totale de ses propres ressources (18 % ; 25 % Charente-Maritime et 13 % Pas-de-Calais) et l'indépendance financière (17 % ; 20 % Val-d'Oise et 13 % Ile-et-Vilaine), ce sont deux critères auxquels les parents accordent le moins d'importance. Ainsi, le bien-être « psychique » du jeune (être épanoui) définit fortement l'appréciation de la qualité de l'orientation scolaire, loin devant les considérations plus pratiques, de type pécuniaire.

En regardant plus en détail la répartition des réponses par PCS et par niveaux de diplômes des parents, on constate des différences significatives sur l'appréciation de ce qu'est une orientation scolaire réussie. En effet, l'obtention d'un diplôme et le fait d'avoir un métier sont les éléments les plus importants de la réussite de l'orientation pour les parents sans activité professionnelle ou sans aucun diplôme. Les parents ayant un diplôme de niveau

collège envisagent moins l'exploitation de ses propres ressources comme un facteur de réussite pour leur enfant. Pour eux, le plus important est d'avoir un métier (52 %) et d'être épanoui personnellement (48 %). Enfin, les parents « cadres, artisans, commerçants, chefs d'entreprise » ou de diplômes supérieurs choisissent comme priorité l'épanouissement personnel et professionnel.

Marie Duru-Bellat constate qu'il ne suffit pas d'avoir des diplômes pour être employable et efficace dans le travail. Les « qualités » attendues dans le monde du travail ne sont pas toujours celles qui sont sanctionnées par les titres scolaires et universitaires, et les chances de réussite professionnelle des jeunes diplômés dépendent fortement

du contexte familial et socioéconomique (le milieu social d'origine, la croissance, les évolutions sectorielles...). Il est ainsi possible de faire l'hypothèse que les parents diplômés et/ou appartenant à une profession plus qualifiée ont plus conscience de l'importance de ce contexte et estiment que l'exploitation de ses propres ressources ainsi qu'un épanouissement sur les plans professionnel et personnel, sont aussi la clé de la réussite professionnelle de leur enfant (et pas seulement l'inverse). A l'opposé, les parents les moins diplômés et sans activité professionnelle se veulent plus pragmatiques et visent avant tout les résultats concrets tels que l'obtention du diplôme ou la maîtrise d'un métier.



Qui est acteur de l'orientation scolaire ? Comment ?

Selon les parents, quels que soient leur PCS et leur niveau de diplôme, c'est la famille qui joue un rôle prépondérant dans l'orientation scolaire des enfants. Selon près de 9 répondants sur 10, ce sont plus particulièrement les parents eux-mêmes qui sont les plus impliqués pour aider leur enfant dans le choix de l'orientation scolaire. Ils citent ensuite la famille, les amis ou collègues (32 % ; 36 % Ile-et-Vilaine et 22 % Pas-de-Calais). Ces résultats chiffrés renforcent les conclusions de l'étude qualitative réalisée par l'UNAF en 2009⁶ : L'orientation ne se décide pas en une seule fois, c'est un parcours qui se vit sur le long terme ; les parents s'estiment les mieux placés pour aider quotidiennement leurs enfants à y réfléchir. Ce constat souligne l'implication positive des familles et révèle leur rôle moteur dans l'orientation de leur(s) enfant(s). Toutefois, il peut aussi expliquer les inégalités constatées dans les parcours scolaires et dans l'orientation. En effet, le poids des familles dans les décisions d'orientation peut tendre à reproduire les inégalités sociales qu'elles vivent, notamment en termes d'accès à l'information. Certaines familles, mieux dotées en informations « officieuses » savent mieux accompagner leur enfant dans ses choix. Par exemple, seuls les « initiés » savent que choisir une option « Latin » en Seconde facilite l'orientation vers une voie scientifique, ou encore qu'il est préférable de fréquenter tel établissement pour accéder à telle filière recherchée.

Certes, les parents peuvent avoir recours au professeur principal, au conseiller d'orientation ou au psychologue dont l'objectif commun est d'aider l'enfant à repérer les projets implicitement contenus

dans ses représentations et ses souhaits. Mais ils sont peu cités : respectivement par 30 % (33 % Haute-Vienne et 25 % Ile-et-Vilaine) et 22 % des répondants (37 % Sarthe et 23 % Calvados). Cette ressource, qui permettrait d'assurer une meilleure égalité, est relativement peu exploitée par les parents. Le recours à un conseiller ou à un psychologue privé n'est cité que par 5 % des parents (majoritairement des parents « cadres, artisans, commerçants, ou chefs d'entreprise »).

Finalement, seuls 5 % des parents (majoritairement des parents « employés et ouvriers ») pensent que leur enfant n'a pas besoin d'aide dans son choix d'orientation scolaire. Ce chiffre démontre ainsi, a contrario, l'importance qu'ils accordent à cette orientation et le souci constant qui les anime : prendre la meilleure décision, donner les meilleurs conseils, recourir si possible à une aide disponible et de qualité.

Les répartitions sont intéressantes à étudier. **Les parents qui ne se sont pas cités parmi les personnes qui ont aidé (11%) sont très majoritairement des parents « employés, ouvriers ou sans activité professionnelle.** Se sentent-ils mal placés pour aider ? En parallèle, les parents qui n'ont pas de diplôme et ceux dont l'enfant est en difficulté scolaire, donc qui ont le plus besoin de ce type d'accompagnement, et qui, peut-être, se sentent plus démunis, ont relativement plus recours au conseiller d'orientation ou au psychologue. Ces parents sont donc tout aussi investis dans ce parcours de l'orientation, mais en sollicitant une aide externe. A l'inverse, les parents ayant un niveau de diplôme Bac+2 à Bac+4 ont davantage sollicité une aide dans le privé que les parents à diplôme moins élevé. Est-ce dû au coût de cette aide ou au fait que les parents estiment cet « investissement » rentable ?

⁶ L'orientation scolaire vécue par les jeunes et par leurs parents, UNAF, 2009
⁷ Jean Guichard, L'école et les représentations d'avenir des adolescents, Paris, PUF, 1993

De quelles façons s'impliquent les familles ?

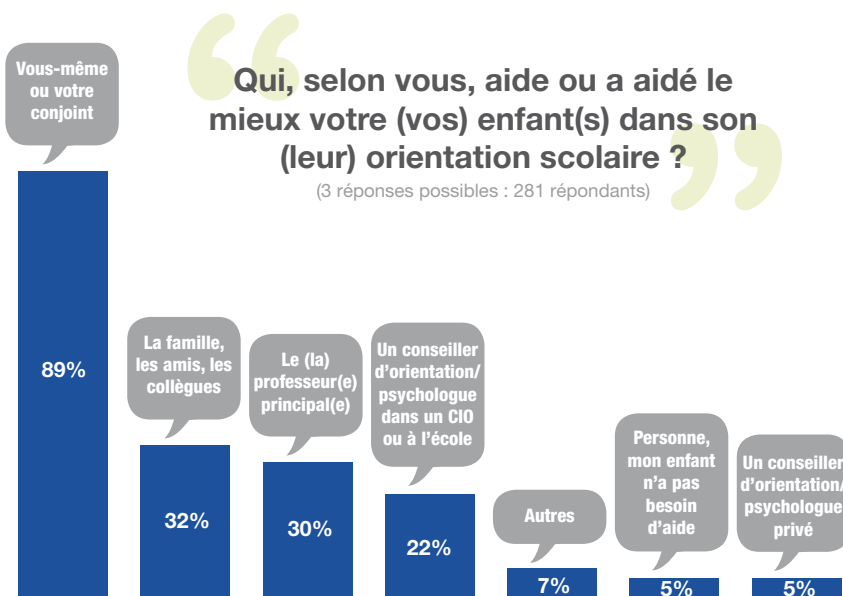
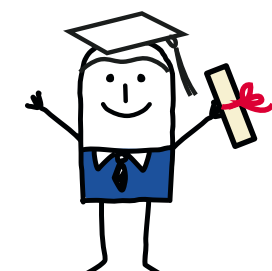
Dans ce parcours de l'orientation, les familles s'impliquent de façons diverses auprès de leur enfant.

En lui apportant conseils, soutien, aide à la réflexion ou mises en garde, les parents jouent un rôle actif dans l'orientation. La quasi-totalité des parents (87 % ; 93 % Morbihan et 86 % Nièvre) déclarent ainsi échanger avec l'enfant sur son choix d'orientation. L'étude qualitative de l'UNAF déjà citée, menée en 2009, souligne qu'il s'agit d'un accompagnement sur un mode non autoritaire et non d'un choix à la place de l'enfant.

Les non diplômés sont cependant ceux qui déclarent le moins avoir échangé avec leur enfant (67 % contre 95 % pour le reste des répondants). Est-ce parce qu'ils se sentent démunis pour apporter le conseil adéquat ? N'oublions pas que, souvent, il ne s'agit pas d'un défaut d'intérêt et d'investissement, puisque ces parents ont auparavant déclaré avoir plus recours à des professionnels de l'orientation présents dans l'établissement scolaire.

L'implication des familles se fait aussi par une aide plus pratique. Il s'agit alors d'un soutien dans la recherche d'écoles (66 %), ou d'une aide apportée lors de l'inscription (57 % ; 62 % Ile-et-Vilaine et 50 % Haute-Vienne), voire d'une aide dans la recherche d'une entreprise pour une formation en alternance (23 %). Plus les parents ont un niveau de diplôme élevé ou occupent un emploi qualifié, plus ils aident concrètement leur enfant pour son inscription dans les différentes écoles. Nous verrons ultérieurement que cette implication peut être liée à la connaissance et à la maîtrise des outils d'information.

Notons également qu'un tiers des parents estiment s'impliquer dans le parcours scolaire de leur enfant en les encourageant à poursuivre des études longues (43 % Val-d'Oise et 24 % Manche). Cet encouragement croît avec le niveau de diplôme des parents : près de la moitié des parents ayant un diplôme Bac+5 engagent leur(s) enfant(s) dans cette voie. Comme nous l'avons constaté précédemment, pour ces parents une orientation réussie est avant tout synonyme d'épanouissement professionnel et personnel. Ils ne négligent pas pour autant la valeur du diplôme et misent surtout sur des diplômes de niveau élevé.



Quels sont les outils d'information mobilisés ?

Ainsi, pour un parent, l'accès à l'information est un facteur primordial dans l'accompagnement de son enfant dans son parcours d'orientation. Quel que soit le diplôme ou le métier des parents, cet accompagnement se fait en grande majorité par la recherche d'informations sur internet (70 % ; 78 % Val-d'Oise et 64 % Orne). Seuls 30 % des parents consultent des magazines ou revues spécialisées. Le développement de l'accès à internet, sa facilité d'utilisation mais aussi son moindre coût expliquent le large recours à cet outil.

Plus d'un tiers des parents accordent également un grand intérêt à la fréquentation de salons d'étudiants ou de forums de rencontre avec des professionnels (40 % ; 45 % Morbihan et 24 % Landes) ainsi qu'aux échanges avec des professionnels au sein de l'établissement scolaire de l'enfant (34 % ; 47 % Pas-de-Calais et 34 % Val-d'Oise).

Les parents les plus diplômés (Bac+5) fréquentent davantage les salons ou les forums (56 % contre 21 % pour les moins diplômés). Ils achètent également davantage de magazines ou de revues. Ils diversifient ainsi leurs sources d'informations. N'est-ce dû qu'au coût de ces autres sources ?

Enfin, 15 % des parents ayant un diplôme BAC+5 déclarent avoir eu recours à d'autres moyens d'accompagnement pour l'orientation scolaire de leur enfant : ils citent principalement les journées « portes ouvertes » dans les écoles ou les entreprises et leur réseau relationnel. En effet, « la connaissance générale de

l'environnement économique et des activités professionnelles s'acquiert ainsi, à la fois par des observations conduites dans le monde du travail et par les rencontres ménagées au cours de l'année. Elle est facilitée par la perception qu'a l'élève de l'utilité, pour l'exercice d'une profession, des connaissances qu'il a acquises. [...] La catégorie socioprofessionnelle de la famille, les expériences vécues en terme professionnel ou pré-professionnel comme les stages en entreprise sont autant de critères différenciant les individus et l'approche de leur projet qu'ils développent »⁸.

Quels sont les dispositifs d'aide mobilisés ?

Plusieurs dispositifs existent sur l'ensemble du territoire et sont diversement mobilisés par les familles. Selon les deux tiers des parents (64 %), les Centres d'information et d'orientation (CIO) ont déjà été sollicités par l'un des enfants. Les Centres d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) le sont nettement moins (20 %), tout comme les Points info jeunesse (8 %). Précisons toutefois que ces derniers ne concernent que des jeunes adultes. Les missions locales, peu citées dans leur ensemble (12 % des répondants), ne sont principalement fréquentées que par un public ayant rencontré des difficultés scolaires. En effet, 80 % de ceux ayant déclaré être déjà allés dans une mission locale en ont rencontré.

Près de la moitié des parents (46 %) a déjà participé à des réunions d'information sur l'orientation scolaire leur permettant de s'informer sur les formations (60 %), les établissements (60 %), les débouchés (34 %) et sur les différents métiers

existants (25 %). Seuls 11 % des parents considèrent que ce type de réunion les a renseignés sur les aides financières qu'ils pourraient éventuellement solliciter et obtenir.

Pourquoi beaucoup de parents (54 % ; 54 % Nièvre et 39 % Morbihan) ne sont-ils jamais allés à ces réunions ? Selon 55 % d'entre eux, la première cause serait l'ignorance de leur existence (60 % Val-d'Oise et 41 % Morbihan). Ils n'ont jamais entendu parler de ce type de réunion, ou du moins, pour 27 %, pas au sein de l'établissement scolaire de leur enfant (43 % Haute-Vienne et 24 % Charente-Maritime). Reste à savoir si c'est parce qu'elles n'ont pas eu lieu ou parce qu'ils n'en n'ont pas été informés...

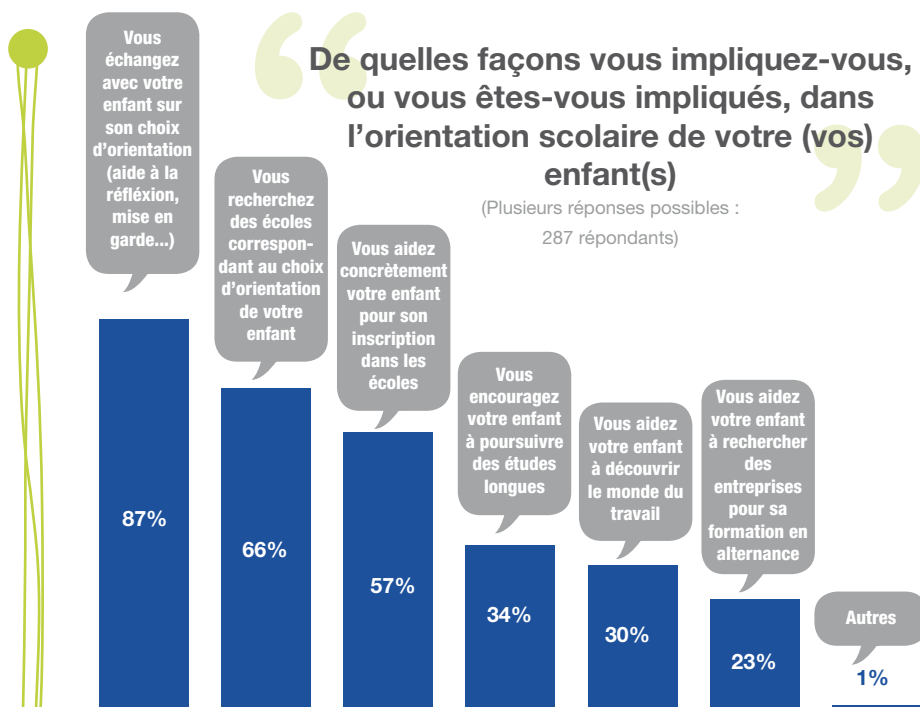
Les parents expliquent également qu'ils n'ont jamais participé à ces réunions d'information car ils estiment ne pas en avoir besoin (11 % ; 12 % Manche et 7 % Landes et Sarthe entre autres), ou que ce type de réunion ne présente aucun intérêt (10 % ; 13 % Morbihan et 3 % Landes et Sarthe entre autres). D'autres évoquent le manque de temps (8 % ; 16 % Val-d'Oise et 5 % Calvados) ou d'envie (7 %). Enfin, 4 % des parents pensent que cela ne concerne que des enfants en grandes difficultés scolaires (4 %).

Au final, quelle opinion générale sur l'accès à l'information ?

Au final, tous les moyens mis à disposition des parents semblent insuffisants car la moitié des parents estiment ne pas avoir ou ne pas avoir eu toutes les informations nécessaires pour conseiller leur enfant lors de l'orientation (51 % ; 59 % Calvados et 46 % Morbihan). Près de deux parents sur trois justifient ce sentiment général par une carence d'information sur les formations existantes (63 % ; 66 % Calvados et 59 % Nord), sur les filières professionnelles existantes (60 % ; 63 % Pas-de-Calais et 46 % Manche), sur les filières porteuses en matière de débouchés (59 % ; 64 % Creuse et 52 % Nièvre), sur les aides qu'ils pourraient obtenir (41 % ; 52 % Creuse ou Orne et 36 % Manche) ou sur la disponibilité de structures d'information sur l'orientation (36 % ; 43 % Ile-et-Vilaine et 30 % Nièvre).

Là encore, nous observons des différences entre les différents types de familles. Les parents qui estiment ne pas avoir bénéficié des aides et du conseil nécessaires sont également, en grande partie, ceux dont l'enfant rencontre des difficultés scolaires. Nous ne pouvons toutefois établir un lien de causalité : ces parents justifient-ils a posteriori le fait que leur enfant rencontre des difficultés par l'absence d'aide pour les conseiller ; ou est-ce le manque de conseil qui a engendré ces difficultés – ou tout du moins qui y a participé ?

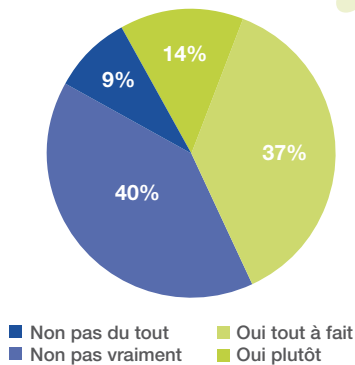
⁸ Serge Lacoste, Sylvie Esparbès-Pistre, Pierre Tap, « L'orientation scolaire et professionnelle comme source de stress chez les collégiens et les lycéens », OSP Revues, 2005, pp. 295-322.



Par ailleurs, quelle que soit l'information, les parents « employés et ouvriers » affirment plus souvent manquer d'informations. Cette différence est toutefois moins marquée concernant le manque d'informations sur les métiers existants. Enfin, notons que 60 % des parents « sans activité professionnelle » déclarent manquer de connaissances sur les structures d'information sur l'orientation, contre 33 % des parents « cadres, artisans, commerçants, ou chefs d'entreprise ». Cette disparité reflète ainsi les inégalités sociales. Or, comme l'information conditionne en partie l'orientation, donc les chances d'avoir une formation réussie, puis un métier choisi, nous pouvons penser que cette première inégalité dans l'accès à l'information contribue à reproduire *in fine* les inégalités sociales.

D'une manière générale, pensez-vous avoir, ou avoir eu, toutes les informations nécessaires pour bien conseiller votre (vos) enfant(s) dans son (leur) orientation scolaire ?

(286 répondants)



Ces chiffres mettent en avant le fait que l'orientation de leur enfant est une situation que les parents ne maîtrisent pas parfaitement. Le stress et l'inquiétude sont le résultat d'un sentiment d'impuissance qui envahit l'individu face à un événement difficile à maîtriser. Selon Serge Lacoste, Sylvie Esparbès-Pistre et Pierre Tap, plusieurs événements stressants jalonnent le parcours scolaire. Ils soulignent l'absence d'un projet professionnel clairement défini par le jeune ; les résultats scolaires ne lui permettant pas de s'engager dans la voie souhaitée ; les limites économiques (financières) de la famille ; le manque d'information concernant les possibilités d'orientation ; ou encore le manque de soutien de la part de l'entourage proche⁹.

Ainsi, selon ces mêmes auteurs, « la nécessité pour les élèves du collège et du lycée de faire des choix d'orientation entre les différentes filières ou les différentes professions qui leurs sont proposées par l'institution selon leurs capacités, leurs résultats scolaires ou selon des contraintes socio-économiques est une source de difficultés pour 85,6 % des adolescents scolarisés entre 12 et 20 ans (de la cinquième à la terminale). Ces difficultés d'origine externe ou interne au sujet favorisent un état de stress chez les élèves. Leurs résultats montrent que ce sont en particulier les difficultés internes comme le doute de soi qui expliquent ce stress. Avec l'avancée en âge, les élèves tendent à être de plus en plus stressés. » Moment charnière dans l'orientation scolaire, les parents dont l'enfant est en âge de passer le Bac énoncent plus de difficultés que les autres. Quelles que soient les filières, le baccalauréat est l'objectif central qui permet, oblige ou empêche les lycéens de faire des projets¹⁰.

A l'extrême, ces difficultés deviennent si fortes qu'elles engendrent des conflits : 7 % des parents en témoignent (12 % Morbihan et 6 % Sarthe ou Ille-et-Vilaine).

Les parents de PCS « employés et ouvriers » ou sans activité paraissent plus stressés et plus souvent en conflit avec leur(s) enfant(s) au sujet de l'orientation scolaire. Toutefois, de façon générale, ils déclarent éprouver moins de difficultés que les parents « cadres, artisans, commerçants, chefs d'entreprise » ou de profession intermédiaire. Ainsi, comme Philippe Perrenoud¹¹ qui affirme que le « métier d'élève », comme beaucoup de professions, engendre du stress, nous pouvons parler, à notre tour, du « métier de parent », soumis aux mêmes conditions. Si le stress survient, c'est que les parents, ainsi que les enfants, ont conscience de l'enjeu d'une bonne orientation : le but est l'insertion professionnelle ; la crainte est le chômage.

Sur quels sujets portent les difficultés rencontrées ?

Les parents rencontrent surtout des difficultés pour renseigner (57 % ; 61 % Nièvre et 48 % Orne) ou conseiller leur(s) enfant(s) (53 % ; 60 % Nièvre et 48 % Pas-de-Calais). Cela pourrait s'expliquer par le fait que le domaine des études, et par conséquent l'éventail des orientations possibles, sont en perpétuelle évolution et que les parents ne sont pas des spécialistes en la matière.

Même si c'est dans une moindre mesure, ils éprouvent également des difficultés pour rassurer leur(s) enfant(s) (41 % ; 52 % Nièvre et 41 % Landes ou Calvados) ou encore les encourager (42 % ; 55 Nièvre et 42 % Ille-et-Vilaine). Toutefois, plus le niveau de diplôme des parents est élevé, moins ils rencontrent de difficultés pour rassurer ou encourager leur(s) enfant(s).

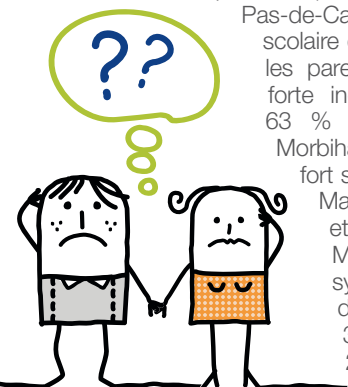
⁹ Serge Lacoste, Sylvie Esparbès-Pistre, Pierre Tap, art. cit.

¹⁰ François Dubet, Les lycéens, Seuil, 1991.

¹¹ Philippe Perrenoud, Métier d'élève et sens du travail scolaire, E.S.P, 1994.

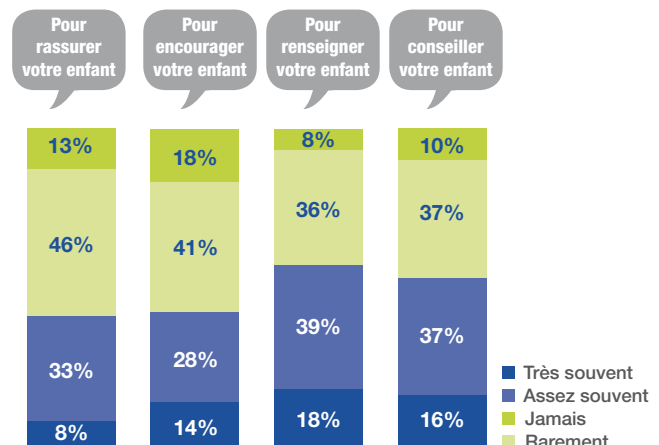
Quel est le vécu des familles face à l'orientation ?

L'orientation scolaire des enfants suscite des interrogations chez la grande majorité des parents. 73 % se posent beaucoup de questions (76 % Creuse et 66 % Pas-de-Calais). L'orientation scolaire est également pour les parents un facteur de forte inquiétude (53 % ; 63 % Creuse et 49 % Morbihan), une source de fort stress (34 % ; 42 % Manche ou Nièvre et 32 % Charente-Maritime), voire a été synonyme de grande difficulté (33 % ; 39 % Creuse et 25 % Nord).



Concernant l'orientation scolaire de votre (vos) enfant(s), vous arrive-t-il, ou vous est-il arrivé, de rencontrer des difficultés ?

(281 répondants)



Le choix de l'orientation

Deux moments charnières existent dans le parcours de formation initial : le premier est celui du choix de la filière au lycée et le second est celui de l'orientation post-baccalauréat qui va décider du parcours des études « supérieures ».

Quels sont les moments d'échange et de choix ?

Pour 38 % des parents (48 % Ile-et-Vilaine et 35 % Pas-de-Calais ou Haute-Vienne), que ce soit pour l'aîné ou les enfants suivants, ce n'est qu'au moment fixé par l'école pour le choix d'orientation qu'ils ont abordé cette question avec leur enfant.

Pour 34 % des parents, le deuxième moment privilégié pour aborder les questions d'orientation est le moment où l'enfant commence à en parler (39 % Orne et 28 % Nord ou Nièvre). Néanmoins, on peut penser que l'enfant n'en parle que lorsque ces sujets sont évoqués par l'institution scolaire. De ce fait, rappelons-le, c'est bien l'école qui impose un « calendrier » dans le parcours scolaire de l'enfant. En outre, comme nous l'avons déjà constaté, les parents n'ont pas le sentiment d'être accompagnés aux différentes étapes de ce parcours.

Quels sont les éléments déterminants dans le choix d'orientation ?

Les éléments décisifs qui ont déterminé les choix d'orientation sont, pour une large majorité, attachés directement à l'enfant. Serge Lacoste et Pierre Tap affirment d'ailleurs que « selon sa personnalité et son environnement, l'adolescent va s'orienter vers une profession en accord avec la perception de ses propres capacités et en fonction du fait que le statut social particulier lui permet de satisfaire son degré personnel

d'estime de soi »¹². Ainsi, dans notre étude, l'orientation résulte du choix de l'enfant (84 % ; 86 % Corrèze et 77 % Val-d'Oise), de ses résultats scolaires (69 % ; 76 % Nord et 67 % Morbihan ou Nièvre), et enfin de ses capacités (64 %). Les aspects plus pratiques tels que le coût de la scolarité ou de la formation (15 % ; 20 % Pas-de-Calais et 13 % Ile-et-Vilaine), la place disponible dans les établissements (13 % ; 17 % Manche et 11 % Landes ou Nièvre), ou encore la proximité de l'établissement (6 % ; 14 % Val-d'Oise et 5 % Landes), ont moins d'impact sur le choix. Les parents considèrent ainsi qu'il revient à l'enfant de faire son choix, en tenant compte de son parcours scolaire.

Toutefois, selon la PCS des parents, ces résultats diffèrent. Les parents de PCS « employé – ouvrier » et sans activité professionnelle déclarent faire davantage attention aux résultats scolaires de leur(s) enfant(s). Les parents de PCS « cadre, artisan, commerçant, chef d'entreprise » sont, quant à eux, plus sensibles aux capacités et au choix de l'enfant.

Le coût de la scolarité, souvent lié à l'éloignement, est par ailleurs un élément qui influence plus fortement les parents « sans activité professionnelle » (39 %) que les autres parents (11 %). Il en est de même concernant l'impact que peut avoir l'opinion de l'équipe éducative (respectivement 33 % contre 16 %). Pour Marie Duru-Bellat¹³, il s'agit ici des inégalités sociales de réussite qui vont très tôt fermer certains choix. Elle analyse des phénomènes d'auto-sélection plus ou moins stricte selon les milieux sociaux. Même quand ils ont le même niveau de réussite, les enfants d'ouvriers visent moins haut que les enfants de cadres. Elle observe un impact de l'« offre » scolaire, souvent méconnue, impact d'autant plus important que les ressources familiales sont limitées. Dans ce cas, l'enfant et sa famille « choisiront » plus souvent la filière technique ou universitaire qui minimisera les déplacements. Ils seront donc d'autant plus dépendants d'une « offre » qui accentue souvent les inégalités

de « destin scolaire », avec davantage d'options technologiques dans les zones populaires et davantage d'options académiques rares dans les zones plus favorisées.

Notons que seuls 5 % des parents considèrent que leur propre choix est déterminant dans l'orientation scolaire de leur enfant, alors qu'ils s'estiment, rappelons-le, comme les plus aptes à apporter aide et conseil à l'enfant. Ces résultats confirment les conclusions de l'étude qualitative réalisée par l'UNAF¹⁴ : les parents souhaitent accompagner leur enfant mais surtout ne pas choisir à sa place. A ce sujet, un parent témoignait : « J'interviens pas du tout tant qu'il n'y a pas un cas grave. Mon mari non plus. J'ai 5 enfants, je leur dis que c'est à eux de choisir leur orientation et de faire des efforts dans ce sens. C'est eux qui gèrent. Ils ont leur idée à eux. Je ne préfère pas les perturber ».

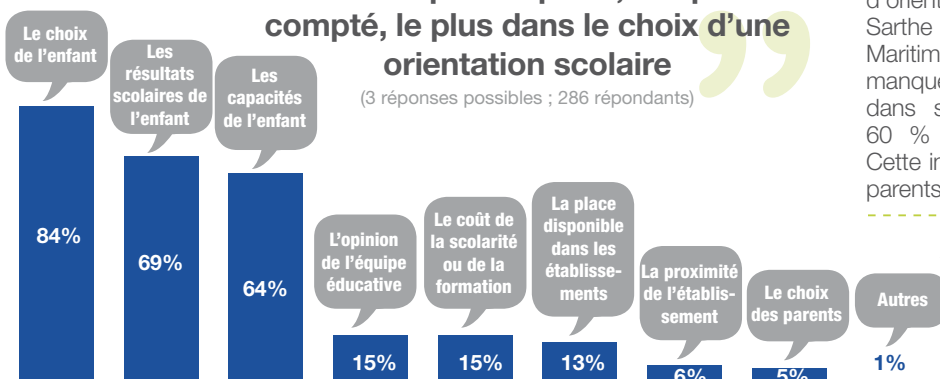
Quel que soit le niveau de diplôme des parents, les résultats scolaires de l'enfant et le choix de l'enfant sont les éléments qui ont le plus compté dans le choix de l'orientation scolaire. L'opinion de l'équipe éducative semble relativement peu prise en considération par les parents (15 %). Les familles les moins diplômées la prennent cependant en considération plus que les autres (20 % pour les détenteurs d'un niveau BEPC ou CAP contre 11 % pour un Bac +5 et 5 % pour ceux de niveau Bac ou équivalent).

Quel semble être le rôle de l'équipe éducative ?

La faible prise en compte de l'opinion de l'équipe éducative s'explique certainement par le fait que selon plus de la moitié des parents, cette équipe n'informe pas sur les possibilités d'orientation (58 % ; 65 % Calvados et 50 % Nord) et n'implique pas les parents dans le choix d'orientation de l'enfant (52 % ; 57 % Sarthe ou Landes entre autres et 61 % Nord ou Orne entre autres).

En revanche, pour 64 % des parents, l'équipe éducative prend en compte le choix d'orientation de l'enfant lui-même (72 % Sarthe et 60 % Val d'Oise ou Charente-Maritime). Toutefois, ils dénoncent un manque d'accompagnement de l'enfant dans son choix d'orientation (55 % ; 60 % Nièvre et 49 % Pas-de-Calais). Cette insatisfaction est plus faible pour les parents de lycéens.

“ Selon vous, quels sont les éléments qui comptent, ou qui ont compté, le plus dans le choix d'une orientation scolaire ”
(3 réponses possibles ; 286 répondants)



¹³ Marie Duru-Bellat, Inégalités sociales face à l'orientation : le rôle de l'école, art. cit.
¹⁴ L'orientation scolaire vécue par les jeunes et par leurs parents, UNAF, 2009.
¹⁵ Marie Duru-Bellat, Inégalités sociales face à l'orientation : le rôle de l'école, art. cit.

Les parents « cadres, artisans, commerçants, chefs d'entreprise » ont davantage le sentiment de ne pas être informés par l'équipe éducative des possibilités d'orientation et remettent en cause le manque d'accompagnement de leur enfant.

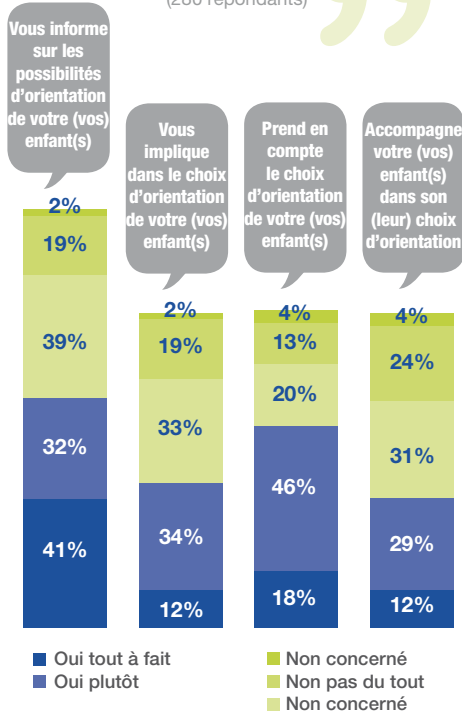
Concernant les parents « employés – ouvriers », ils déplorent le fait que l'équipe éducative ne prend pas en compte le propre choix d'orientation de leur enfant et n'informe pas suffisamment sur les possibilités d'orientation.

En outre, le sentiment que l'équipe éducative ne tient pas compte du choix d'orientation de l'enfant ou n'accompagne pas suffisamment l'enfant dans son choix est davantage marqué chez les ménages dont l'enfant a connu des difficultés scolaires. Il apparaît que le fait d'avoir un enfant en difficulté exacerbe le sentiment de ne pas être écouté ou entendu par l'équipe éducative. C'est pourtant dans ces situations que le dialogue semble essentiel. Encore une fois, le lien de causalité est difficile à établir : est-ce l'une des causes des difficultés ou est-ce une justification a posteriori de celles-ci ?

Ainsi, le contact avec le monde professionnel semble plébiscité par les familles, car il leur permet de matérialiser le projet d'orientation de l'enfant.

Quel semble être le rôle de l'équipe éducative ?

(280 répondants)



Quel avis a posteriori les parents ont-ils sur le choix d'orientation de leurs enfants ?

Dans l'ensemble, les parents estiment avoir fait plutôt librement les choix d'orientation de leur(s) enfant(s) (83 % ; 85 % Manche et 73 % Val-d'Oise).

En ce qui concerne l'orientation scolaire, les parents élaborent très tôt, dès l'entrée au collège voire même avant, des stratégies d'orientation : choix du collège (public, privé, bien coté), choix des options et des langues (grec, latin, langues vivantes)... Ces choix préalables déterminent la classe qu'intégrera leur enfant. Toutefois, selon Marie Duru-Bellat, tous les parents ne maîtrisent pas ces stratégies qui ne sont pas « écrites noir sur blanc dans les brochures de l'ONISEP ». D'où l'importance de l'accès à ces informations non officielles...

Enfin, l'orientation scolaire étant souvent liée au résultat scolaire, on observe que les parents ayant actuellement ou ayant eu un enfant en difficulté scolaire ont davantage le sentiment que le choix d'orientation de leur enfant est un choix par défaut.

Conclusion

Le bien-être présent et futur de leur(s) enfant(s) est bien la première priorité des parents. En effet, pour la majorité d'entre eux, une orientation scolaire réussie s'apprécie avant tout à travers l'épanouissement professionnel et personnel futur de leur enfant.

Cette préoccupation du bien-être de leur enfant est la raison pour laquelle, selon l'UNAF, les parents s'impliquent et pensent être les mieux placés pour aider leur(s) enfant(s) dans son (leur) orientation scolaire. Cette aide s'effectue avant tout par un échange continu avec leur(s) enfant(s) ainsi que par une aide ponctuelle plus pratique : recherche d'écoles ou aide apportée lors de l'inscription.

Néanmoins, et malgré leurs efforts, la moitié des parents pensent ne pas avoir disposé de toutes les informations nécessaires pour bien conseiller leur(s) enfant(s) dans son (leur) orientation scolaire. La plupart regrettent le manque de connaissances sur les formations et les filières professionnelles existantes, ainsi que les filières porteuses en matière de débouchés. Ce sentiment résulte également,

selon l'UNAF, du contexte de mutation du monde du travail et des difficultés d'insertion que les jeunes peuvent connaître.

Cet engagement des parents n'est pas sans effets sur les enfants, ni sur les parents eux-mêmes. L'orientation scolaire des enfants suscite des interrogations chez la grande majorité des parents. Elle engendre également de fortes inquiétudes et représente une source de stress. Finalement, pour un tiers des parents, l'orientation scolaire de leur(s) enfant(s) a été synonyme de grande difficulté.

Concernant l'équipe éducative, l'opinion semble tranchée. Une grande majorité des parents estiment qu'elle ne les informe pas suffisamment sur les possibilités d'orientation et qu'elle ne les implique pas dans le choix d'orientation de leur enfant. D'une manière générale, les parents accordent une faible confiance à l'institution scolaire en ce qui concerne l'aide et l'information. Toutefois, ils reconnaissent que l'équipe éducative prend bien en compte le choix de leur enfant. Surtout, les parents qui y ont eu recours se déclarent finalement satisfaits.

Ainsi, en matière d'orientation, l'accompagnement du jeune par les parents est essentiel ; tout autant, que l'accompagnement du jeune par l'équipe éducative est primordial. L'orientation scolaire est un enjeu majeur de lutte contre les inégalités. En fournissant une information et un accompagnement complémentaires, le recours à des tiers extra familiaux participe à une meilleure égalité des chances et pourrait permettre de réduire les inégalités de parcours éducatif.

Ainsi, une politique publique d'aide à l'orientation scolaire qui se veut « adaptée » se doit d'impliquer les familles en les aidant à faire dans l'échange, le meilleur choix, adapté non seulement au contexte socio économique et aux résultats scolaires de l'enfant mais aussi à ses véritables aspirations. Elle doit s'attacher à encourager l'expression et la formulation des ambitions de l'enfant.

A retrouver sur www.unaf.fr rubrique « Etudes et recherches »